

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail -Justice –Solidarité



MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Présentation du Rapport National Volontaire 2018 de la Guinée par
Madame Kanny Diallo, Ministre du Plan et du Développement
Economique, au Forum de Haut Niveau sur Développement Durable

New York, le 16 juillet 2018

Monsieur le Président,

Distingués Délégués,

1 C'est pour moi un agréable plaisir de vous présenter le Rapport National Volontaire de la République de Guinée. Mon intervention s'articulera autour des trois (3) points ci-après :

- (1) le Contexte national des Objectifs de Développement Durable (ODD)
- (2) les progrès vers les ODD prioritaires pour les RNV 2018
- (3) les messages clés

CONTEXTE NATIONAL DES ODD

2 Le contexte national est celui de la Guinée, un pays riche en termes de potentialités mais pauvre du point de vue du développement humain. Toutefois, depuis 2015, la Guinée affiche une grande capacité de résilience :

- (i) Résilience face aux chocs économiques, grâce à la stabilité de son cadre macroéconomique et la volonté de réformes structurelles de ses Autorités ;
- (ii) Résilience face aux chocs socio-politiques, en raison de la culture de dialogue et de paix qui y règnent ;
- (iii) Résilience face aux chocs sanitaires du fait de l'efficacité des mesures mises en œuvre pour enrayer et empêcher définitivement la survenue de la maladie à virus Ebola.

3 S'agissant toujours du contexte national, il est à souligner que depuis l'adoption en 2015, du Programme Universel de Développement Durable, les Autorités nationales œuvrent à créer un environnement favorable aux ODD, à travers :

- (i) une vision du développement à long terme : la Vision 2040, d'une Guinée émergente et prospère;
- (ii) une vision déclinée en 5 plans de développement à moyen terme de 5 ans chacun, dont les 3 premiers permettront au pays de réaliser les ODD à l'horizon 2030;

- (iii) un Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020, (le premier de la série des 5 plans) qui est aligné sur les ODD, l'agenda 2063 et les autres agendas internationaux ;
- (iv) un Dispositif Institutionnel de Suivi et d'Evaluation (DISE) du PNDES, qui est le cadre par excellence, d'exercice de la responsabilité mutuelle (Gouvernement et Partenaires Techniques et Financiers) en matière de résultats de développement

PROGRES DE LA GUINEE VERS LES ODD

4 A l'instar de 47 autres pays, la Guinée s'est portée volontaire pour présenter au présent Forum, ses progrès vers l'atteinte des 6 ODD retenus. Le rapport (RNV) de la Guinée déposé auprès du Secrétariat du Forum, présente dans les détails, la situation du pays relativement à ces 6 objectifs.

5 Du résumé du rapport, il ressort que la tendance des indicateurs attachés à ces ODD reflète les bonnes performances des politiques publiques en matière :

- (i) d'eau potable et d'assainissement ;
- (ii) d'énergie propre ;
- (iii) d'urbanisation et d'aménagement du territoire ;
- (iv) de gestion rationnelle de l'environnement ;
- (v) de partenariat pour le développement durable.

6 Cette tendance indique aussi que les efforts des Autorités doivent être soutenus dans la durée pour maintenir le pays sur la trajectoire des ODD et espérer d'atteindre les cibles en 2030.

ODD 6 – Eau et assainissement

A ce titre :

- (i) Le Taux d'accès à l'eau potable a atteint 70% en 2017 ;
- (ii) La proportion de la population desservie par la collecte des ordures ménagères a été de 13,3% en 2016 contre 10,1% en 2015.

ODD 7 – Énergie propre à un coût abordable

Dans ce secteur :

- (i) Le taux d'accès à l'énergie électrique a été de 34% en 2017 contre 29% en 2016 ;
- (ii) La part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique a été de 4% en 2017 contre 3% en 2016.

ODD 11 – Cadres de vie sûrs, résilients

- (i) La proportion de guinéens vivant en milieu urbain est de 35% ;
- (ii) La proportion de citadins guinéens vivant dans des taudis baisse progressivement ; il s'est situé à 15,4% en 2015 contre 17,3% en 2012 ;
- (iii) Le taux de collecte des déchets en milieu urbain est de 57,5% en 2017 contre 56,6 % en 2016.

ODD 12 – Modes de consommation et de production durables

Pour cet ODD :

- (i) Le Gouvernement a renouvelé son engagement en signant et ratifiant les principaux Accords, Conventions et Traités en matière de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement ;
- (ii) Le Gouvernement a initié un projet : « Sécurité alimentaire, Résilience et Agro-écologie en Guinée ».

ODD 15 –Préservation et restauration des écosystèmes terrestres

- (i) La Guinée a ratifié plusieurs conventions et accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement.
- (ii) La Guinée possède actuellement 1,1 million d'hectares de forêts classées et de réserves de faune, soit 4,5 % du territoire national ;
- (iii) La proportion d'Aire protégée et de l'écosystème terrestre est de 48,8 % en 2016.

ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des ODD

La Guinée a organisé la Réunion du Groupe Consultatif à Paris les 16 et 17 novembre 2017 pour la mobilisation des ressources nécessaires au financement du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020, et a enregistré plus de 21 milliards de dollars américains d'intentions de financement des partenaires internationaux et du secteur privé.

MESSAGES CLES DU RNV

Message n°1

7 La Guinée considère comme priorités des politiques de développement durable : (i) les questions de résilience aux chocs économiques et socio-politiques ; ainsi que les questions de durabilité des ressources naturelles, des écosystèmes et des modes de vie.

La Guinée plaide en conséquence pour :

- (i) plus d'accent dans les générations à venir de Plans Nationaux de Développement, pour un schéma de croissance verte en vue de mieux prendre en compte ces questions de résilience et de durabilité ;
- (ii) plus d'allocations budgétaires pour l'investissement dans les secteurs «verts» et le capital naturel à savoir : agriculture, forêt et biodiversité, gestion de l'eau, gestion des déchets et énergies renouvelables.

Message n°2

8 Maintenir la Guinée sur la trajectoire des ODD en vue de l'atteinte des cibles en 2030, incite les Autorités à poursuivre, avec l'appui des PTF, leurs efforts de renforcement des capacités de gestion du développement sur cinq (5) points :

- (i) les capacités statistiques pour la production de métadonnées et le calcul des indicateurs ODD;
- (ii) les capacités institutionnelles de formulation et de mise en œuvre des politiques de développement orientées vers une croissance verte;
- (iii) les capacités techniques de planification, de programmation et de budgétisation axées sur les ODD ;

- (iv) la systématisation des fonctions de suivi et d'évaluation des politiques publiques;
- (v) l'internalisation des ODD à travers la localisation parfaite des cibles et indicateurs, ainsi que l'inclusion de toutes les parties prenantes dans leur mise en œuvre.

Message n°3

9 Les résultats encourageants mis en évidence dans le RNV suggèrent, aux Autorités :

- a) de garder le cap fixé par le PNDES 2016-2020, à travers ces quatre piliers, à savoir : (i) la promotion d'une bonne gouvernance au service du développement durable ; (ii) la transformation économique durable ; (iii) le développement inclusif du capital humain ; (iv) la gestion durable du capital naturel;
- b) de poursuivre leurs efforts de concrétisation des engagements financiers issus de la Réunion du Groupe Consultatif sur le PNDES et de mobilisation de ressources domestiques indispensables au financement des ODD;
- c) de parachever le document du Programme National de Renforcement des Capacités (PRONAREC) pour servir de base de dialogue entre le gouvernement et ses partenaires sur les questions de capacités de gestion du développement.

Je vous remercie de votre aimable attention